



## **COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'INDRE COMPTE RENDU :**

**Assemblée Générale Ordinaire du 29 novembre  
2014**

**Maison des Sports – 36000 CHATEAUROUX**

Il est procédé à la présentation de l'ordre du jour :

- 1- Appel des membres du Comité directeur
- 2- Appel des Sociétés de tir
- 3- Point sur les licences F.F. Tir 2013/2014
- 4- Compte rendu du trésorier et des vérificateurs aux comptes
- 5- Approbation du compte rendu du trésorier
- 6- Rapport moral du Président
- 7- Compte rendu de l'activité sportive
- 8- Date et lieu de l'Assemblée générale 2015
- 9- Désignation des Vérificateurs aux comptes pour l'AG 2015
- 10- Organisation du Championnat de France des clubs
- 11- Questions diverses

## 1- Appel des membres du Comité directeur

Nom Prénom	Présent	Excusé	Absent
Bernard DURANTET	X		
Joël BEAUDOIN	X		
Pascal GARRIVET	X		
Jean Emmanuel FRONTERA	X		
Guillaume FORESTIER	X		
Eric GUIGNARD	X		
Nelly DURANTET		X	
Sylvie ARDELET	X		
Thierry DELALEUF	X		
Sylvie GUIGNARD	X		
Daniel LABRUNE	X		
Marie Rose LEGRIX	X		
Pierre PERUCAUD	X		
Mathieu SOUPENNE	X		
Philippe TEYSSEBRE	X		
Josette TOUZET	X		

## 2- Appel des Sociétés de tir

	Présent	Représenté	Absent
BRION	x		
BUZANCAIS	x		
CHABRIS	x		
CHASSIGNOLLES			x
CHATEAUROUX	x		
DEOLS	x		
ISSOUDUN	x		
LA MARTINERIE	x		
LE BLANC	x		
LE PECHEREAU	x		
LEVROUX	x		
SAINTE SEVERE			x
TIR BRENNOU	x		

### 3- Point sur les licences F.F. Tir 2013/2014

	2012/2013	2013/2014	2014/2015*
U.S BRION	55	53	52
A.C.S. BUZANCAIS	53	40	32
T.S. CHABRIS	99	89	89
U.S.L.C.CHASSIGNOLLES	NC	14	12
S.T.CHATEAUROUX	42	34	30
A.S. DEOLS	126	124	126
T.O. ISSOLDUNOIS	48	50	30
T.S. LA MARTINERIE	9	16	7
T.S. LE BLANC	82	94	91
S.T. L'ARQUEBUSE	46	46	46
S.T. LEVROUSAINE	21	22	27
S.T. SEVEROISE	164	170	164
C.T. BRENNOU	63	97	114
<b>TOTAL INDRE</b>	<b>822</b>	<b>850</b>	<b>820</b>

\* au 28/11/2014

Au niveau des licences sur la saison dernière, tous les clubs constatent une augmentation significative de leurs licenciés.

A ce jour, nous enregistrons 820 licences déjà validées depuis le 1 er septembre 2014 sur ITAC.

### 4- Compte rendu du trésorier et des vérificateurs aux comptes

Le trésorier du Comité présente les comptes à l'Assemblée Générale et commente les grandes rubriques du compte de résultat et du bilan.

Au titre de la période, le budget des produits s'élève à 14389.46 € et des charges à 59404,51 €. Il est à noter que la différence entre les produits et dépenses est dûe principalement à l'achat de matériel pour les clubs, suite au Championnat de France de Châteauroux.

Sur une année sportive « normale » dépenses et recettes sont pratiquement à l'équilibre. Cette année est une exception...

En fin d'exercice 2013/2014, le Comité Départemental a en fonds propres : 58684.25 euros sur ses différents livrets et comptes en banque.

## Bilan et compte de résultat saison 2013 /2014

DEPENSES		RECETTES	
orange	1131,28	Licences	4253,50
Fournitures bureau	1037,61	Coupe de l'Indre	589,90
Photocopies	4876,48	Engagements deptx	2560,00
Repas deptx	0,00	Boutique comité	54,30
Frais de reception	2664,48	Remboursement matériel	3326
CDT	729,40	Ticket pass	40,00
Frais déplacement	5039,60	Conseil Général	2730,00
Stage jeune	36,00	Redevances concours	844,82
Ticket pass	40,00		
Recompenses	2175,05		
Dons	150,00		
ODASE/CDOS	130,000		
Frais tenue cptes	73,72		
Fournitures deptx	327,78		
Loyer assurances	1682,24		
Achat matériel	35687,40		
Tour de l'Indre	3623,47		
<b>TOTAL</b>	<b>59404,51</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14398,52</b>
Livrets	57578,21	Livrets	95839,48
Cptes courants	1106,74	Cptes courants	6612,73
		Intérêts	1238,73
<b>TOTAL</b>	<b>118089,46</b>	<b>TOTAL</b>	<b>118089,46</b>

Les Vérificateurs aux comptes, Messieurs Jean Robert PELLERIN et Patrick OBE, attestent que, le samedi 29 novembre 2014, ils ont eu l'accès à l'ensemble des pièces comptables du Comité Départemental de Tir de l'Indre sur la saison 2013/2014.

Après vérification de ces documents et suite à la présentation des bilans financiers par Monsieur Eric GUIGNARD, trésorier du Comité départemental de Tir de l'Indre, ils certifient l'exactitude du bilan et compte de résultat de cette association.

### 5- Approbation du compte rendu du trésorier

L'assemblée Générale ne pose aucune question au sujet de ces comptes et les approuve à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

## 6- Rapport moral du Président

Merci d'être présents pour cette Assemblée Générale qui bien que tardive clôture la saison 2013/2014.

Le Tir Sportif, ceux qui le pratique, le font à différents niveaux et le mieux qu'ils le peuvent. D'autres personnes nous accompagnent et soutiennent notre activité sportive. Faisons donc tous de notre mieux pour que sa diffusion soit la plus importante possible dans notre département.

Avant de commencer le rapport moral je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quitté au cours de cette saison sportive. Nous venons d'apprendre hier le décès de Dominique RANDA. Toujours disponible pour son club et pour le Comité. Il avait été bénévole lors du championnat de France des Ecoles de Tir à Châteauroux, et il y a deux ans il était venu donner un coup de main sur l'organisation du Championnat de France 10 mètres, malgré la maladie.

Je vous demande de bien vouloir observer pour eux une minute de silence.

Je vais passer aux traditionnels remerciements.

Je remercie le Conseil Régional, le Conseil Général et le C.N.D.S pour leur aide financière qui nous permet de mener à bien toutes nos activités et le développement de nos Clubs.

Je remercie Eric GUIGNARD qui tient avec beaucoup de sérieux notre trésorerie. Jean Emmanuel FRONTERA qui remplit parfaitement non seulement son rôle de secrétaire mais aussi pour la deuxième année découvre les difficultés rencontrées pour la préparation des plannings et l'organisation des compétitions départementales. Daniel LABRUNE pour l'excellent travail qu'il a effectué pour l'aménagement de la remorque du comité qui sert à transporter la ciblerie utilisée dans toutes les manifestations où nous sommes présents.

Depuis de nombreuses années nous souhaitons avoir de nouveaux candidats à l'Arbitrage ; c'est chose faite. Frédérique RUNTZ, Jean Emmanuel FRONTERA et Jean Yves MICHEL ont passé leur examen d'Arbitre Départemental avec succès au mois de mai.

Philippe TEYSSÉDRE a réussi l'examen d'Arbitre National ce qui lui permet de découvrir beaucoup de problèmes qui ne sont pas prévus dans les règlements mais auquel il faut trouver des solutions le plus rapidement possible. Malgré cela de nouvelles candidatures à l'Arbitrage seraient souhaitables.

Le Tir Sportif, dans notre département continue de progresser et d'obtenir de bons résultats. Ceci est dû à l'excellent travail que chacun d'entre vous effectuez dans vos Clubs.

Le Tour de l'Indre des Sports organisé par le Conseil Général a vu cette année encore le nombre de visiteurs en augmentation : 562 en 2012 - 917 en 2013 et 1069 cette année. Les étapes sont organisées sur une demi-journée. Les repas offerts par le Conseil Général et pris en commun avec les responsables des autres disciplines ont permis des échanges enrichissants.

Cette année nous avons en plus du Tour de l'Indre et à la demande de l'U.S.E.P. participé le 17 septembre à une journée dont le but était de faire découvrir certaines disciplines sportives. Nous avons fait découvrir notre discipline à environ 150 jeunes. Notre participation a été appréciée par Monsieur l'Inspecteur d'académie et les responsables de l'organisation.

Merci à toutes les personnes qui ont consacré du temps pour l'organisation de ces manifestations.

Cette année le nombre de licences est passé de 825 pour la saison 2012/2013 à 850 pour la saison 2013/2014. Cette augmentation est due au travail que vous faites dans vos associations et aux manifestations que nous organisons depuis plusieurs années.

Le nombre de participants aux compétitions Départementales, Régionales, Nationales et Internationales continue de progresser. Le nombre de jeunes qui participent à ces compétitions augmente régulièrement et leurs classements au niveau National est encourageant pour toutes les personnes qui donnent de leurs temps pour l'encadrement.

La participation des tireurs aux concours des sociétés est stable bien que certains clubs ne participent à aucun. Cela est fort regrettable.

Beaucoup d'entre vous se pose toujours des questions concernant la création d'un grand stand sur le site de la Martinerie. Le projet de la Fédération a été présenté à l'assemblée Générale de la Ligue le 19 octobre par Gilles DUMERY Président de la Ligue du Centre et membre du Comité Fédéral. Ce projet est maintenant bien lancé mais soyons patients c'est un travail énorme qui devrait voir apparaitre ses premiers résultats vers la fin 2016.

Je vous remercie de votre attention. Je vous adresse à toutes et à tous et à vos associations d'excellents résultats pour la saison 2014/2015.

Merci à toutes et à tous de votre intérêt pour le Tir Sportif.

## **7- Compte rendu de l'activité sportive saison 2012/2013**

Durant la dernière saison sportive sur les différents championnats régionaux et championnats France en individuel ou par équipe, les tireurs de l'Indre ont rapporté

### **au niveau régional :**

- 40 médailles d'or (29 en individuel et 11 en équipe)
- 27 médailles d'argent (21 en individuel et 6 en équipe)
- 25 médailles de bronze (25 en individuel et 0 en équipe)

### **au niveau national :**

- 6 médailles d'or (2 en individuel et 4 en équipe)
- 2 médailles d'argent en individuel
- 3 médailles de bronze (2 en individuel et 1 en équipe)

Le secrétaire présente les grandes lignes de l'activité sportive du département. Ces résultats sont très encourageants surtout en Ecole de tir (Palmarès disponible sur le site du Comité).

Néanmoins il est à noter que les championnats TAR et Armes Anciennes ont vu leurs nombres de compétiteurs diminués fortement cette année. Un seul club présent pour le Championnat Armes Anciennes, et trois pour le Tir aux Armes Règlementaires, il serait dommage qu'à très court terme, ces compétitions puissent disparaître de notre calendrier sportif....

### **8- Date et lieu de l'Assemblée Générale 2015**

Il est proposé aux membres de l'assemblée le lieu de la prochaine Assemblée Générale du Comité. Celle-ci sera organisée à la Maison des Sports à Châteauroux comme cette année.

La date retenue est le Samedi 24 octobre 2015.

Il est à noter que le Comité Départemental de Tir accueillera en 2015 l'Assemblée Générale de la Ligue. La date retenue est le dimanche 18 octobre 2015. Le lieu sera défini rapidement.

### **9- Désignation des Vérificateurs aux comptes pour l'AG 2015**

Bernard DURANTET, demande deux volontaires parmi l'assistance pour être vérificateurs aux comptes lors de l'Assemblée Générale de l'an prochain.

Se propose Messieurs Jean Robert PELLERIN et Guillaume FORESTIER. Ces deux candidatures sont actées et validées par l'Assemblée Générale.

### **10-Organisation du Championnat de France des clubs 10 mètres adulte et EDT**

Le Championnat de France des Clubs, niveau Départemental 10 mètres aura lieu le samedi 10 janvier 2015 pour les équipes « Ecole de Tir » et le dimanche 11 janvier 2015 pour les équipes « adulte » au stand de tir de Chabris.

Les fiches d'engagement doivent nous parvenir avant le 20 décembre 2014.

Le coût d'engagement d'une équipe « Ecole de Tir » est de 15.00 euros et de 25.00 euros pour une équipe « Adulte ».

## 11 Questions diverses

### ***A quel moment sera disponible le calendrier des concours des sociétés et championnats départementaux ?***

Il est pratiquement terminé. Il reste quelques dates à affiner. Il sera très prochainement disponible sur le site internet du Comité.

### ***Quelles sont les nouveautés en matière d'arbitrage ?***

#### **Un nouveau règlement pistolet 5 coups :**

- 1 - Il n'y a plus de tirs d'entraînement pendant la période de préparation de 3 min, les tirs commencent avec la série d'essai.
- 2 - Les commandements "3, 2, 1, TIR" disparaissent. Comme pour le 25m, l'arbitre annonce : "ATTENTION", les cibles s'effacent ou la lumière rouge s'allume, après 7 secondes les cibles font face/la lumière rouge s'éteint pour 10 s.
- 3 - Toutes les catégories Hommes et Femmes tirent 40 coups (décision du Comité Directeur FF Tir de juin 2014).

#### **Comptage des points carabine / pistolet 10 mètres :**

Tours départementaux et régionaux comptage au 10ème pour tous en carabine 10 mètres, 50 mètres, Ecole de tir et Championnat de France des Clubs (sauf le 3x10, 3x20 et 3x40) et au point entier pour le pistolet.

#### **Changement important sur le contrôle des armes et des équipements :**

Voici les modifications applicables au 1er septembre 2014 :

- 1 - Le contrôle obligatoire des équipements avant compétition disparaît. **SAUF POUR LE NIVEAU DEPARTEMENTAL. CELUI-CI RESTE OBLIGATOIRE POUR TOUS.**
- 2 – Pour les autres niveaux de compétitions, les athlètes sont libres de présenter leurs équipements au contrôle s'ils le souhaitent. Le comité d'organisation mettra en place les appareils et les arbitres nécessaires.
- 3 - A l'issue de l'épreuve, un contrôle des équipements renforcé sera effectué sur la base d'un tirage au sort ou sur suspicion. Si, après deux contrôles (carabine) ou trois (pistolet), les tests s'avèrent négatifs, la disqualification de l'athlète sera prononcée par le Jury.
- 4 - L'athlète doit donc prendre en considération les variations de caractéristiques des équipements inhérentes aux changements de température, humidité, ou autres conditions environnementales, au cours de l'épreuve.



***Cette année la licence a augmenté de 14 euros pour financer le projet de la Martinerie. Connaissez-vous le cout de l'augmentation pour l'an prochain ? On avance une augmentation de 12 euros pour 2015 2016 ?***

L'augmentation de 14 euros qui a été votée par les instances de la Fédération Française de tir ne concerne pas seulement le projet de la Martinerie. Pour la saison prochaine rien n'a été arrêté ou écrit, nous n'avons pas d'information sur ce sujet. Initialement cette forte augmentation était prévue pour une seule année.

***Avez-vous des renseignements sur la redistribution de la Ligue au club par rapport à son nombre de licenciés ?***

Comme vous l'avez certainement lu dans le rapport de l'Assemblée Générale de la Ligue du Centre, celle-ci a décidé d'apporter un soutien financier au développement des associations. La ligue versera donc, 2 euros pour chaque licence prise au sein des associations pour la saison 2014/2015, les comptes seront arrêtés fin août 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H30.

Le Président



Bernard DURANTET

Le Secrétaire



Jean Emmanuel FRONTERA